

**SASSI**

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.

**Rapport financier**  
**31 mars 2021**

# **ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.**

---

## **RAPPORT FINANCIER**

Exercice terminé le 31 mars 2021

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-14

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

**Aux membres du conseil d'administration de  
ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.***Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC. (ci-après l'«organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers ci-joints donnent, sous tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2021, et des actifs nets au 1<sup>er</sup> avril 2020 et au 31 mars 2021. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

*Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à en donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### *Observation – Événements postérieurs à la date du bilan*

Nous attirons l'attention sur la note 11 des états financiers, qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

*SASSI comptable professionnel agréé inc.*

SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. <sup>(1)</sup>

Montréal, le 4 mai 2021

<sup>(1)</sup> CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134920.

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques		
Fonctionnement	55 555	55 555
Contrats de service	-	34 300
Commandite	7 490	3 504
Subvention salariale d'urgence du Canada	65 122	-
Ville de Montréal	-	10 000
Subventions salariales	1 222	17 322
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	14 500	10 000
La société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC)	3 000	5 000
Aide fédérale (prêt d'urgence)	10 000	-
Autres	-	15 000
Caisse de dépôt et placement du Québec	40 000	30 000
Appel à Recycler	28 600	28 600
Fondation Chamandy	25 000	-
Commandites et dons	56 125	64 060
Événements	235	25 875
Services	58 526	68 192
Cotisations	9 370	8 605
Intérêts	1 438	3 537
	<u>376 183</u>	<u>379 550</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	216 483	172 975
Honoraires professionnels	9 201	22 106
Événements	15 960	39 252
Loyer	18 921	15 948
Déplacements et représentation	1 784	12 861
Publicité et promotions	2 994	4 438
Frais de bureau	7 629	5 728
Télécommunications	4 107	3 732
Frais de formation	3 072	200
Cotisations	283	282
Amortissement - Immobilisations corporelles	3 235	3 143
Intérêts et frais bancaires	555	576
Autres	133	641
	<u>284 357</u>	<u>281 882</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>91 826</u>	<u>97 668</u>

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021			2020
	Investis en immobili- sations	Non affectés	Total	Total
			\$	\$
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>	<b>11 226</b>	<b>302 925</b>	<b>314 151</b>	<b>216 483</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 235) *	95 061	91 826	97 668
Acquisition d'immobilisations corporelles	887	(887)	-	-
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	<b>8 878</b>	<b>397 099</b>	<b>405 977</b>	<b>314 151</b>

\* Représenté par l'amortissement des immobilisations corporelles.

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****BILAN**

Au 31 mars 2021

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	103 665	13 302
Compte Avantage entreprise à intérêt quotidien	438 059	310 789
Débiteurs (note 3)	3 375	14 757
Subventions à recevoir	2 500	10 837
Frais payés d'avance	11 359	326
	<u>558 958</u>	<u>350 011</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	8 878	11 226
	<u>567 836</u>	<u>361 237</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	16 304	7 086
Produits perçus d'avance (note 7)	35 000	40 000
Apports reportés (note 8)	80 555	-
	<u>131 859</u>	<u>47 086</u>
DETTE À LONG TERME (note 9)	30 000	-
	<u>161 859</u>	<u>47 086</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉS	8 878	11 226
	<u>397 099</u>	<u>302 925</u>
	<u>405 977</u>	<u>314 151</u>
	<u>567 836</u>	<u>361 237</u>

ENGAGEMENT (note 10)

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>91 826</b>	97 668
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>3 235</b>	3 143
	<b>95 061</b>	100 811
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	<b>11 382</b>	(460)
Subventions à recevoir	<b>8 337</b>	49 207
Frais payés d'avance	<b>(11 033)</b>	(326)
Créditeurs	<b>9 218</b>	(764)
Produits perçus d'avance (note 7)	<b>(5 000)</b>	(10 000)
Apports reportés	<b>80 555</b>	-
	<b>93 459</b>	37 657
	<b>188 520</b>	138 468
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation des placements	<b>(127 270)</b>	(130 454)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(887)</b>	(6 641)
	<b>(128 157)</b>	(137 095)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Obtention de financement à long terme	<b>30 000</b>	-
Remboursement du dépôt de garantie	<b>-</b>	1 500
	<b>30 000</b>	1 500
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<b>90 363</b>	2 873
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	<b>13 302</b>	10 429
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	<b>103 665</b>	13 302

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



## **1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 septembre 1979. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement et la qualité de vie;

développer chez le jeune les qualités favorisant son implication sociale et lui apprendre à vivre en harmonie avec son environnement;

assurer une représentativité du mouvement dans le public en organisant un réseau d'information et d'éducation et de la formation dans le domaine de la conservation et de l'amélioration de la qualité de l'environnement;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières; administrer de tels dons, legs et contributions;

mettre sur pied un service de bénévoles pour les fins mentionnées ci-dessus.

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### *Constatation des produits*

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

#### *Événements*

Les produits d'événements sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été livrés.

#### *Services*

Les produits de services sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu.

#### *Commandites et dons*

Les revenus de commandites et dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

#### *Cotisations*

Les cotisations sont constatées linéairement au cours de la période annuelle attribuable.

#### *Apports reçus sous forme de biens et de services*

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Équipement informatique	Dégressif	30%

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

*Instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3 - DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients	-	11 190
Taxes à la consommation à recevoir	<u>3 375</u>	<u>3 567</u>
	<u>3 375</u>	<u>14 757</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>			<u>2020</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	6 749	4 625	2 124	2 655
Équipement informatique	<u>58 599</u>	<u>51 845</u>	<u>6 754</u>	<u>8 571</u>
	<u>65 348</u>	<u>56 470</u>	<u>8 878</u>	<u>11 226</u>

5 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge sur carte de crédit d'un montant total autorisé de 25 000 \$ et d'une carte de crédit de 5 000 \$ portant intérêt au taux de 6,95 % renouvelable annuellement. Le crédit bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des débiteurs et des subventions à recevoir, d'une valeur comptable de 3 375 \$. Au 31 mars 2021, la marge de crédit était inutilisée et le solde sur la carte de crédit était de 1 519 \$.

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2021

**6 - CRÉDITEURS**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	5 585	-
Frais courus	2 392	125
Salaires et vacances à payer	7 036	5 670
Sommes à remettre à l'État	1 291	1 291
	<u>16 304</u>	<u>7 086</u>

**7 - PRODUITS PERÇUS D'AVANCE**

	Solde 31 mars 2020	Encaisse- ments	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Caisse de dépôt et placement du Québec	40 000	35 000	40 000	35 000
	40 000	35 000	40 000	35 000

**8 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2020	Encaisse- ments/ Entente	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	-	111 110	55 555	55 555
Fondation Chamandy	-	50 000	25 000	25 000
	-	161 110	80 555	80 555

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2021

**9 - DETTE À LONG TERME**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt, Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, au taux de 0,00 %, échéant en décembre 2022, avec la possibilité d'effectuer des versements en capital avant l'échéance. Le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022, entraînera une radiation de 25 % de ce prêt, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	<u>30 000</u>	<u>-</u>

**10 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail concernant ses locaux échéant en juillet 2022. Le solde de l'engagement découlant de ce contrat s'établit à 23 200 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	17 400
2023	<u>5 800</u>
	<u>23 200</u>

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

**11 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 4 mai 2021, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux physiques.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.